

CECOP ●●●●
CICOPA Europe

THE EUROPEAN CONFEDERATION
OF INDUSTRIAL AND SERVICE COOPERATIVES

MAN IFE STE

EN VUE DES ÉLECTIONS
EUROPÉENNES DE 2024



CECOP est la Confédération européenne des coopératives actives dans l'industrie et les services. Nous donnons la parole à 40 000 coopératives de travail associé, coopératives sociales et coopératives de travailleurs autonomes à travers l'Europe, employant à leur tour 1,3 million de personnes. Nos coopératives sont des entreprises gouvernées démocratiquement, fortement ancrées dans leurs communautés et qui réinvestissent la plupart de leurs bénéfices pour assurer la durabilité de leur activité.

- **Coopératives de travailleurs (en France l'équivalent des SCOP):** caractérisées par l'actionnariat des travailleurs, une relation très spécifique dans laquelle les travailleurs sont copropriétaires de leur entreprise, influencent et décident conjointement des principales orientations de l'entreprise
- **Les coopératives sociales (en France l'équivalent des SCIC):** fournissent des services d'intérêt général à la communauté, répondent aux besoins quotidiens des personnes, garantissent une vie digne à tous, avec une attention particulière pour les groupes sous-représentés, et assurent l'insertion professionnelle des citoyens les plus vulnérables
- **Coopératives de travailleurs autonomes (en France l'équivalent des CAE):** les pairs mutualisent les risques et les coûts par l'intermédiaire de la coopérative, ce qui leur donne accès à la flexibilité, à la sécurité et à d'autres services



Coop Tales

Découvrez ici des exemples de coopératives actives dans l'industrie et les services à travers l'Europe





CONTEXTE ACTUEL

Au cours des dernières années, les citoyens européens ont été confrontés sur notre continent aux conséquences d'une succession ininterrompue de crises. Les mesures vigoureuses prises par l'Union européenne ont été essentielles pour enrayer ces effets. Cependant, si elles veulent relever les défis d'aujourd'hui et de demain, nos entreprises doivent faire preuve de résilience et d'innovation, tout en défendant des emplois de qualité, une main-d'œuvre qualifiée et la capacité de répondre aux besoins de la population. Tout cela exige des efforts conjoints, des mesures de soutien et des investissements de la part des autorités européennes et nationales.

La relation de travail unique qui caractérise nos coopératives, baptisée " travail associé ", est encore souvent méconnue ou discriminée à travers l'Europe. Dans de nombreux pays, il est impossible de créer une coopératives de travail associé dans le secteur des soins ou en tant que plateforme numérique. S'ajoutent également des obstacles au développement de nouvelles typologies de coopératives, telles que les coopératives basées sur le multisociétariat ou les coopératives de travailleurs autonomes.

Beaucoup trop d'entreprises rentables ferment leurs portes ou se délocalisent en dehors de l'UE alors qu'elles pourraient être rachetées par leurs salariés, préservant ainsi des emplois, du savoir-faire et des revenus.

Il est regrettable que les investissements dans les politiques et les services sociaux soient encore considérés comme un coût. La logique d'achat de ces services par les pouvoirs publics sur la base du prix le plus bas doit cesser.

Dans le même temps, les nouvelles méthodes de travail, la technologie, les préoccupations sociétales et environnementales amènent les Européens à expérimenter de nouvelles formes de démocratie, de mutualisation et de solidarité par le biais des coopératives. Elles sont le type de partenaire social et écologique dont l'Union européenne a besoin.

NOTRE VISION

Nos priorités pour le mandat 2024-2029 : des emplois de qualité, une réindustrialisation durable et résiliente et l'innovation au profit de tous.

● Garantir des emplois de qualité

Notre modèle d'entreprise est axé sur les personnes et vise l'efficacité à long terme plutôt qu'à court terme. Nos coopératives subordonnent l'intérêt privé au bien-être collectif et laissent la place à l'épanouissement et à la réalisation des travailleurs. Elles garantissent à chacun des chances égales d'accéder au pouvoir de décision ; en d'autres termes, elles apportent l'équité et la démocratie sur le lieu de travail. Le travail associé est capable de s'adapter à la transformation du monde du travail et d'apporter des solutions aux travailleurs en quête de solidarité et de sécurité.

● Vers une réindustrialisation durable et résiliente

Les caractéristiques d'innovation et de résilience des coopératives actives dans l'industrie et les services apportent une contribution importante à de nombreux secteurs, des plus traditionnels aux plus avancés. Leur modèle de gouvernance permet de s'adapter aux difficultés. Le réinvestissement des bénéfices les aide à se concentrer sur une échelle inaccessible aux entreprises conventionnelles : le long terme. Nos entreprises ont besoin d'une stratégie de réindustrialisation à long terme pour assurer leur indépendance stratégique, avec une attention particulière pour les industries traditionnelles qui nécessitent un soutien spécifique pour faire face aux transitions numérique et écologique et pour renforcer leur résilience face aux chocs.

● Une innovation au service de tous

De nouveaux modèles coopératifs apparaissent et se développent, en réponse à l'évolution des défis économiques, sociaux et professionnels. Ils combinent l'innovation sociale et technologique, ont le potentiel de démocratiser l'internet et de promouvoir une technologie plus transparente et plus éthique au bénéfice de tous. Appartenant à la communauté, ils sont parfaitement adaptés à la lutte contre l'exclusion sociale, à la réduction des inégalités sociales et à la couverture des besoins sociétaux non satisfaits. Afin de garantir l'accès des citoyens européens à des services de qualité et à leurs droits sociaux, les États devraient planifier sur le long terme des modèles de partenariat avec des pratiques communautaires, tels que proposées par les coopératives. Ces dernières ont été et sont l'épine dorsale de ces services à travers l'Europe, indispensables au bien-être de la population.



NOS DEMANDES

POUR LE MANDAT 2024 - 2029

1. Reconnaître et promouvoir le modèle du travail associé comme une relation d'emploi caractérisée par des conditions de travail de qualité.
2. Soutenir l'entrepreneuriat coopératif, en tant que modèle collectif générateur d'emplois de qualité.
3. Encourager les États membres à adopter une législation permettant aux coopératives d'opérer dans tous les secteurs, y compris dans les services d'intérêt général, et à adopter des législations autorisant de nouvelles typologies de coopératives, telles que les coopératives basées sur le multisociétariat, les plateformes coopératives ou les coopératives de travailleurs autonomes.
4. Garantir des conditions-cadres pour les rachats d'entreprises par les travailleurs, y compris un accompagnement législatif et financier.
5. La politique de concurrence de l'UE, et plus particulièrement les réglementations relatives aux aides d'État, devrait reconnaître la fonction sociale des coopératives, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (tels que le secteur des services).
6. Assurer un accompagnement spécifique des industries traditionnelles et énergivores dans la transition verte et numérique.
7. Encourager les États membres à augmenter de manière significative les investissements dans les infrastructures sociales et dans le secteur des soins.
8. Réformer les règles de l'UE en matière de marchés publics afin que les offres ne soient pas évaluées uniquement sur la base du prix, mais qu'elles incluent des considérations sociales et environnementales.
9. Encourager les États membres à abandonner les marchés publics au profit d'un modèle de partenariat plus intégré, fondé sur une analyse conjointe des besoins de la communauté et sur une planification à long terme des services d'intérêt général.
10. Accompagner la formation des travailleurs aux compétences numériques et vertes.
11. Exercer un effet de levier européen sur les instruments financiers coopératifs nationaux qui privilégient la démultiplication et les investissements majeurs.
12. Appliquer un "test coopératif", similaire au "test PME", pour analyser les effets possibles des propositions législatives de l'UE sur les coopératives.
13. Assurer la poursuite de l'intergroupe "économie sociale" au Parlement européen, un espace de dialogue essentiel entre les institutions européennes et les parties prenantes.



**CECOP'S DEMANDS
FOR THE 2024 - 2029 TERM**



Suivez notre
campagne sur
notre site web et
sur les médias
sociaux !

X f in
cecop.coop





THE EUROPEAN CONFEDERATION
OF INDUSTRIAL AND SERVICE COOPERATIVES

Cette campagne a été financée par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité qui l'a subventionnée ne peuvent en être tenues responsables.



Funded by the
European Union